

Fiche d'information sur la Garantie Décès soudain ou accidentel et ses formules



Tarifs TTC et prestations applicables en 2024.

La cotisation est calculée en fonction du montant du capital souscrit et du nombre de personnes couvertes par le contrat.

Elle est fixe et n'évolue pas selon votre âge.

L'IRCeM Mutuelle vous propose 5 niveaux de garanties.

Niveau de couverture :	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5
Capital par assuré	25 000 €	30 000 €	45 000 €	60 000 €	75 000 €

Niveau de cotisation mensuelle :					
Vous seulement	11.25 €	12.90 €	17.85 €	22.80 €	27.75 €
Vous et votre conjoint	16.25 €	18.90 €	26.85 €	34.80 €	42.75 €